

cette moindre somme, car je sais qu'elle ne suffira pas; bien au contraire. Il ne s'agit pas ici de nouveaux travaux, comme dans les requêtes des loups affamés qui siègent derrière l'honorable ministre.

L'hon. H. A. STEWART: Je n'ai pas dit que c'étaient des loups affamés.

M. NEILL: C'est l'impression qui se dégageait des paroles de l'honorable ministre.

Un MEMBRE: Ils sont tous de ce côté-là.

M. NEILL: Bien; les requérants ci-dessus, alors. Il ne s'agit pas de nouveaux travaux, mais de réparations, qui coûteront bien plus cher au Gouvernement plus tard quand ces structures seront en morceaux. Alors il faudra payer non pas la réparation, mais la réfection complète.

Je veux parler surtout de quais flottants dans la construction desquels, selon l'avis des ingénieurs, il est impossible d'employer des billes traitées au créosote. Les quais fixes dont le pilotis est en bois créosoté, durent, paraît-il de quinze à vingt ans. Mais les tarets s'attaquent immédiatement aux quais flottants, dont le bois ne peut être créosoté. Je sais pertinemment qu'un quai flottant installé au mois d'août n'était plus dans un état serviable au mois de septembre de l'année suivantes, à tel point que les tarets l'avaient rongé. Mettons qu'en moyenne un quai flottant dure cinq ans; assurément, il ne dure pas longtemps. On installe un quai flottant qui coûte peut-être \$2,000. Quelque chose s'y détraque: l'ancre peut être tirée par suite du choc trop dur de quelque embarcation, ou bien une bille peut être putréfiée plus tôt que les autres. Il faut donc exécuter des réparations qui coûtent, disons, \$250. Parce qu'on néglige ce détail quasi insignifiant, non seulement tout le quai est menacé d'une destruction bien plus rapide, mais la population est privée de ce service. On m'a envoyé une photographie d'un quai flottant montrant qu'une des pièces d'attache, dans la partie qui s'étend entre le quai et le rivage, avait cédé, et le quai se tenait sur le côté. Le bateau fait toujours escale à cet endroit au cours de la nuit, et cette photographie que l'on m'a envoyée montre une femme, dans un état de santé délicat, se traînant sur les mains et les genoux le long de la poutre de sommet de ce quai pour atteindre le bateau afin de pouvoir se rendre à l'hôpital. On m'a dit que ce quai était en cet état parce qu'on n'avait pas exécuté à temps les réparations temporaires, qui auraient coûté environ \$200. Vous avez pour résultat un quai dont la durée est raccourcie, et dont les gens ne peuvent pas se servir pendant qu'il est en cet état; et au lieu

de durer cinq ans il est probable qu'il n'en durera que trois.

Je sais qu'un quai flottant en particulier,—je n'accuse pas le Gouvernement actuel, parce que la même chose est arrivée sous l'ancien régime,—n'a pu servir que six mois au cours des derniers dix-huit mois par suite de la négligence de l'ingénieur qui ne fit pas faire de légères réparations en temps utile. Les tarets ne cessent pas leurs activités. La pourriture fait son œuvre et la durée du quai est abrégée. Si vous abrégé de six mois la déjà courte période de service d'un quai flottant, parce que vous négligez de faire des réparations temporaires en temps utile, c'est un jeu fort coûteux. Je prétends donc qu'en définitive il coûte moins cher de faire les réparations au bon moment que de négliger la chose. Les habitants peuvent alors se servir de ces quais et les navires peuvent y aborder, autrement ces gens sont obligés de faire peut-être 10 milles dans des embarcations découvertes à la pluie, car elle ne cesse pratiquement pas de tomber aux environs de certains de ces îles pendant les mois d'hiver. Ce crédit de \$30,000 sera affecté en grande partie à ces quais flottants. L'an dernier il était de \$75,000 et cette année on l'a réduit à \$30,000; apparemment il faudra négliger les petits quais flottants par suite de cette diminution, et en définitive il en coûtera beaucoup plus pour les remplacer. Je peux difficilement concevoir qu'un Gouvernement, même si un grand besoin d'économiser s'impose, abandonne complètement ces quais, qui dans certains cas existent depuis vingt ans. Il faudra éventuellement les mettre en état de servir, et on effectuerait une réelle économie si on votait suffisamment d'argent pour les maintenir en bon état. Comme l'honorable député de Vancouver-Nord, je puis dire qu'il n'y a pas un seul crédit dans cette liste qui s'applique à mon district, et je ne m'en suis pas plaint, quoique j'aurais pu le faire longuement, cependant je m'intéresse plutôt à ce crédit général. Les demandes seront fortes, non seulement de mon district mais d'autres parties de la Colombie-Anglaise, et le crédit est tout à fait insuffisant pour répondre aux besoins.

M. MUNN: Un de mes collègues me demande en quoi consiste un quai flottant. Je suppose que le ministre des Travaux publics est renseigné à ce sujet, mais il se peut que certains de mes collègues ne le soient pas. On relie plusieurs billes au moyen de planches, puis on fixe le tout en place au moyen d'ancre. Les tarets détruiront ces billes en deux ou trois ans, qui nécessite des réparations presque tous les ans. Les honorables membres peuvent se rendre compte de la rapidité du travail de destruction. On se sert de ces quais